

Fillette renversée

Montet » Une jeune fille de 11 ans a eu un bras fracturé après avoir été renversée par une voiture, vendredi après-midi à Montet (Broye). Elle a été heurtée alors qu'elle traversait la chaussée en courant, en dehors d'un passage piéton, derrière un bus TPF à l'arrêt. Le conducteur du véhicule, qui circulait normalement, s'est arrêté pour prendre de ses nouvelles avant de repartir sans donner ses coordonnées. La police cantonale lance un appel à témoins: la personne impliquée dans cet accident, ou un éventuel témoin, est priée de contacter le 026 304 17 17. » CR

Trentenaire grièvement blessé

Vully-les-Lacs » Un accident grave a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi sur la route entre Montmagny et Salavaux. Un ressortissant suisse de 35 ans habitant la région a été grièvement blessé et sa vie est en danger. Il roulait de Montmagny en direction de Salavaux lorsque, dans une légère courbe à droite, son véhicule a dévié sur la gauche. «Une enquête est en cours pour établir ce qui s'est passé exactement», informe Cédric Pittet, répondant presse pour la Police cantonale vaudoise.

Après avoir dévié de la route, le véhicule a roulé dans une prairie puis heurté l'angle d'un hangar avec la portière côté conducteur. Incarcéré et semi-conscient, il a été découvert par un automobiliste qui passait par là. Ce dernier a avisé les secours vers 6 h 55 samedi matin. Dans un très mauvais état, la victime a été désincarcérée et hélicoptérée à l'Hôpital de l'Île, à Berne.

La procureure de service a ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances

exactes de cet accident. Les investigations ont été confiées aux unités mobiles de la gendarmerie vaudoise, indique la police dans un communiqué.

La route cantonale a été fermée à la circulation jusqu'à 10 heures samedi matin pour les besoins du constat.

Cet accident a nécessité l'intervention d'une ambulance de Morat, des pompiers du SDIS Broye-Vully avec un train d'intervention, de la REGA et d'une patrouille de la gendarmerie vaudoise. » CHANTAL ROULEAU

Une action contre le bruit

Police » Une action a été menée samedi, de 19 à 23 heures, à Fribourg et Bulle et aux alentours, par la Police cantonale fribourgeoise en collaboration avec deux experts de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN).

Au total, 55 infractions (19 dénonciations pour comportement, bruit, équipement et infractions LCR et 36 infractions pour dépassement de la vitesse) ont été constatées. Quatre voitures ont été immobilisées, dont trois ont fait l'objet d'une saisie de plaques et permis de

circulation en vue d'une expertise à l'OCN.

L'objectif était d'interpeller des véhicules modifiés ou non conformes, ou encore des automobilistes causant du bruit par une attitude agressive.

Selon la police cantonale, le bruit intentionnel dans la circulation est un problème croissant dans les zones urbaines. Des actions de ce genre seront ainsi menées régulièrement partout dans le canton afin de débusquer les fautifs, indique-t-elle dans un communiqué. »

CHANTAL ROULEAU

Le Feelgood Broye Festival aura lieu cet été seulement, à Estavayer et Payerne

Un festival pour se sentir bien

« CHANTAL ROULEAU

Manifestation » «Il y aura au moins un festival dans la Broye cet été.» Debout sur la place des Tireurs à Payerne, Philippe Rouvenaz regarde l'endroit où dans quelques semaines sera installée une scène. Avec Luc Ryser, le Broyard a en effet mis sur pied, en mois d'un mois, une manifestation qui n'aura lieu que cette année pour remplacer toutes celles qui ont été annulées en raison de la pandémie de Covid-19. Le Feelgood Broye Festival est prévu du 7 au 9 août sur le parking de la Prillaz, à Estavayer-le-Lac, et du 14 au 16 août à la place des Tireurs, à Payerne. Et ce, tout en sachant que la situation sanitaire pourrait changer et que la manifestation pourrait à tout moment être annulée.

«Nous croyons aux miracles. Notre objectif est que les gens se sentent bien», sourit Philippe Rouvenaz en faisant référence au nom du festival. Et Luc Ryser d'ajouter: «Nous voulions qu'il y ait quelque chose dans la Broye cet été, permettre aux gens de se retrouver. Mais bien sûr, en respectant les mesures sanitaires imposées à ce moment-là», souligne Luc Ryser.

Zones cloisonnées

Le nombre de participants sera limité à 1000, divisés en trois zones cloisonnées de 300 personnes maximum, en plus d'une centaine de bénévoles, artistes, employés et employés de la sécurité. «Les gens ne pourront pas se mélanger. Nous voulons tout faire pour mettre chacun à l'abri du Covid-19», commente Luc Ryser. Une équipe de sécurité sera en outre là pour remettre les spectateurs à l'ordre, et des rappels, par exemple concernant la distanciation, seront faits au micro tout au long des soirées.

L'entrée sera gratuite, mais les noms et adresses de chacun seront notés pour permettre le traçage. Masques et désinfectants seront aussi à disposition. «Nous avons ce qu'il faut si jamais le port du masque est imposé», précise Luc Ryser, qui suit attentivement l'évolution de la situation. «Les consignes peuvent changer d'un jour à l'autre. Nous sommes aussi conscients que tout peut être



L'idée de créer un festival dans la Broye en 2020 est venue de Philippe Rouvenaz (à g.) et Luc Ryser. Charly Rappo

annulé du jour au lendemain», continue-t-il.

Outre le côté festif, la manifestation a pour but de donner un coup de pouce aux différents acteurs de la vie associative et culturelle de la région. Sociétés locales, fanfares, groupes musicaux, troupes de théâtre ou encore les différents comités d'organisation pourront tenir un bar, permettant de renflouer les caisses.

Le festival donne aussi l'occasion aux groupes de la région de jouer. «Ils ont tous signé et seront bien sûr payés. Si l'événement devait être annulé, ils re-

«Nous sommes conscients que tout peut être annulé du jour au lendemain»

Luc Ryser

nonceraient en revanche à leur cachet. Ils ont tous joué le jeu», indique Luc Ryser, qui possède une entreprise de sonorisation et d'éclairage. C'est bien sûr son équipe qui sera employée lors du festival, mais à un tarif beaucoup moins important que d'habitude. «Nous avons juste envie de travailler», assure-t-il.

Soutiens communaux

Le budget de la manifestation n'est pas dévoilé. «Nous avons le budget minimum pour que le festival ait lieu, mais il est de toute façon ridicule comparé à d'autres. Nous pouvons tourner

grâce à nos quatre sponsors principaux. Tout ce que nous aurons en plus nous permettra d'offrir davantage, d'avoir plus de confort», informe Philippe Rouvenaz, ajoutant que tous les soutiens sont les bienvenus.

Les organisateurs doivent encore obtenir les autorisations de la Préfecture de la Broye fribourgeoise et du Bureau des manifestations du canton de Vaud. Ils ont toutefois déjà reçu des préavis favorables des communes d'Estavayer-le-Lac et de Payerne, qui les soutiennent notamment en mettant à disposition la place et en prêtant du matériel.

«C'est une bonne occasion pour que les gens se retrouvent. L'initiative est sympa», estime Samuel Ménétre, conseiller communal à Estavayer-le-Lac, responsable de la culture, du tourisme et de la sécurité. Même son de cloche du côté payernois. «La municipalité voit ceci d'un bon œil. Nous invitons néanmoins la population à faire attention et à respecter les règles», note le vice-syndic Eric Küng. »

» www.feelgoodfestival.ch

COMMUNES EXPRESS

BAS-INTYAMON

Compte 2019 Bénéfice de 67 834 francs après mise en réserve de 300 000 francs pour un total des charges de fonctionnement de 8,8 millions de francs. Excédent de charges des investissements de 2,5 millions de francs.

Bâtiment édilitaire Adoption d'un crédit d'investissement de 2 millions de francs pour la construction d'un bâtiment édilitaire.

Travaux Acceptation d'un crédit de 40 000 francs pour la mise en conformité de l'espace du groupe de jeu Le Petit Bouébo dans l'ancienne administration d'Enney.

Alpages Acceptation d'un crédit de 30 000 francs pour l'étude de projets d'alimentation en eau des alpages communaux et privés du secteur Villars-sous-Mont et Enney.

Statuts Adoption à l'unanimité des statuts d'Option Gruyère, nouvelle association intercommunale pour la culture, l'enfance et la jeunesse en Gruyère, ainsi que de la modification des statuts de l'Association régionale La Gruyère (ARG).

Règlements Adoption d'un règlement relatif aux émoluments et aux contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions, ainsi que d'un règlement des finances.

Participation 51 citoyens, mardi. Source Claudio Derrada, syndic. CG

CHEIRY

Comptes 2019 Déficit de 48 000 fr. sur un total des charges de 1,47 mio, après des amortissements supplémentaires de près de 42 000 fr.

Investissements Les dépenses se sont élevées à 1,09 mio, dont 22 000 fr. pour la rénovation d'une chapelle, 26 000 fr. pour la réfection de la place de parc de la déchetterie et 12 000 fr. pour refaire la façade du restaurant.

Règlement La modification du règlement scolaire a été acceptée.

STEP Les statuts de l'association Epuration Moyenne Broye ont été acceptés.

Participation 7 citoyens, jeudi. Source Jacques Thierrin, syndic. CR

CHÂBLES

TRAVAUX À L'ENQUÊTE

La transformation de la ferme Märki à Châbles, qui appartient à la commune de Cheyres-Châbles, est soumise à l'enquête publique, annonce la *Feuille officielle*. Rappelons que les travaux, dévisés à 4,6 millions de francs, permettront d'accueillir dans le bâtiment une crèche et des appartements en location. Le Conseil général vient d'accepter une rallonge pour ce projet. Si tout se passe comme prévu, le chantier devrait être terminé à la fin 2021 au plus tôt. DEF